

COMMUNIQUE DE PRESSE du Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Commission de l'Observatoire départemental de la Sécurité routière : **l'accidentologie en baisse continue sur les routes départementales**

François Sauvadet, Président du Conseil départemental, a présidé ce jour la 2^e réunion de la Commission de l'Observatoire départemental de la Sécurité routière, en présence des acteurs de la sécurité routière. La Commission a présenté le bilan de l'accidentologie sur les routes départementales, avec un net recul des accidents depuis plusieurs années et une baisse de 20 % des accidents mortels sur les routes départementales où la vitesse a été relevée à 90 km/h.

Installé en février 2020, l'Observatoire départemental de la Sécurité routière permet de suivre et analyser l'accidentologie sur les routes départementales, apprécier l'impact du retour aux 90 km/h sur les routes concernées et ajuster, si besoin, la politique menée en matière de prévention et de sécurité routière.

Le Président Sauvadet a créé cette instance lorsqu'il a saisi l'opportunité donnée par la loi d'orientation des mobilités fin 2019 de déroger à la règle des 80 km/h sur les routes départementales relevant de sa compétence. « **Je m'étais engagé auprès des Côte-d'Oriens à rétablir la vitesse à 90 km/h sur les routes dès lors que les conditions étaient réunies, avec pour unique priorité la sécurité des usagers. J'ai tenu mon engagement et aujourd'hui, nous avons 41 itinéraires principaux où la vitesse a été relevée à 90 km/h soit 1 153 km de routes départementales** » explique le Président Sauvadet.

L'Observatoire départemental de la sécurité routière est donc un nouvel outil qui complète les dispositifs existants et permet d'avoir un suivi transparent de l'accidentologie sur les routes départementales. « **La sécurité routière étant bel et bien l'affaire de tous, tous nos partenaires œuvrant dans ce domaine y sont réunis car je souhaite que tous ensemble, nous analysons objectivement les causes des accidents et que nous adaptions nos dispositifs quand cela est nécessaire** » a-t-il poursuivi.

De manière générale, depuis 20 ans environ, l'accidentalité sur le réseau routier départemental - constitué de 5 671 km de routes et 1 550 ouvrages d'art – a diminué deux fois plus rapidement que sur l'ensemble du territoire national.

« *Chaque décès sur les routes est, bien sûr, un décès de trop, mais les efforts fournis par le Département vont dans le bon sens pour faire reculer l'accidentologie. Cette année, j'ai souhaité renforcer les moyens alloués à l'entretien et la modernisation du réseau routier. Le Département investira 35,8 M€ pour fluidifier et sécuriser les déplacements des Côte-d'Oriens dont plus d'1,13 M€ consacrés exclusivement à des dispositifs de sécurité routière. Reste la question capitale des comportements à risque qu'ont certains usagers de la route, pour eux-mêmes et pour les autres : excès de vitesse, conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiant, téléphone au volant... occasionnent encore trop de morts sur nos routes* » a conclu le Président Sauvadet.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le réseau routier départemental (5 671 km) :

En 2021 : 72 accidents dont 16 mortels sur le réseau RD hors agglomération.

On constate une **baisse de 17 % avec une stabilisation de la mortalité**, par rapport à la moyenne des 3 années 2017, 2018, 2019 (87 accidents corporels dont 16 mortels).

Sur l'ensemble du réseau départemental hors agglomération (4 518 km)

- Le trafic routier est revenu à la normale en 2021.
- Les accidents corporels ont diminué de 17 % et les accidents mortels sont stables par rapport à la moyenne des années 2017, 2018 et 2019.
- Regroupement des accidents corporels et mortels dans le secteur Sud du département.
- Les types de véhicules les plus nombreux sont les véhicules de tourisme mais les motos sont toujours surreprésentées.
- L'accidentalité a été multipliée par 3 au mois de juillet 2021.
- Les arbres restent les obstacles latéraux les plus souvent heurtés (52 %)

Sur le réseau dérogoire à 90 km/h (1 153 km)

En 2021 : il a été recensé **29 accidents corporels dont 8 mortels (hors agglomération)**, soit une **baisse de 31 % des accidents corporels et une baisse de 20 % pour les accidents mortels**, par rapport à la moyenne des 3 années 2017, 2018, 2019 (42 accidents corporels et 10 mortels).

- Le nombre des accidents corporels a baissé de 31 % et des accidents mortels de 20 % par rapport à la moyenne des années 2017, 2018 et 2019.
- Une partie des accidents corporels et mortels est regroupée dans le secteur Sud du département.
- Forte recrudescence d'accidents corporels au mois de juillet 2021 (accidentalité multipliée par 3).

Pour suivre l'évolution de l'accidentologie sur les routes départementales de la Côte-d'Or, rendez-vous sur :

<https://www.cotedor.fr/actualite/observatoire-de-la-securite-routiere-est-operationnel>